



Schaan, 6 février 2017

Communiqué de presse sur les candidatures aux Jeux Olympiques 2026

Pour un avenir optimiste sans Jeux Olympiques !

Plusieurs régions alpines envisagent de se porter candidates à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver. Elles invoquent « l'Agenda olympique 2020 » publié par le Comité International Olympique en réaction aux rejets en série des candidatures aux JO 2022. Or, cet Agenda fait de nombreuses promesses qu'il peine à tenir. La Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) maintient sa position et exige des « Alpes sans Jeux Olympiques ».

Quatre ans après le dernier échec dans les urnes, le canton des Grisons appelle ses électeurs à se prononcer le 12 février 2017 sur une nouvelle candidature aux Jeux Olympiques, cette fois-ci pour 2026. Les cantons de Berne, de Fribourg, de Vaud et du Valais s'efforcent quant à eux de mettre sur pied une candidature commune sans passer par une votation populaire. En Autriche, Innsbruck prépare pour le début de l'été une étude de faisabilité en vue d'une éventuelle candidature transfrontalière commune des régions du Tyrol, du Tyrol du Sud/Haut-Adige et du Trentin. Si les résultats s'avéraient positifs, les citoyennes et citoyens du Tyrol seront consultés en automne. Les partisans des Jeux justifient ces nouvelles tentatives d'une part par la situation économique difficile des régions de montagne, qui selon eux n'offrirait pas d'autre alternative, et d'autre part par les efforts de réforme du Comité International Olympique (CIO).

Or, « l'Agenda olympique 2020 » se contente de proposer de vieilles solutions sous une nouvelle étiquette. Les 40 recommandations ne sont pas contraignantes et sont uniquement destinées à amadouer les pays occidentaux, affirme Barbara Wülser, directrice adjointe de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) : « L'argent et l'engagement des régions alpines investis dans le feu de paille des JO d'hiver ne sont plus disponibles pour des projets porteurs d'avenir et fondateurs d'identité. »

Les valeurs démocratiques fondamentales restent à la porte

Dans les recommandations 4 et 5 de l'Agenda 2020, le mot durabilité est évoqué dix fois. Les organisateurs des Jeux sont appelés à élaborer une stratégie de durabilité et à appliquer des mesures de durabilité. Or, le texte ne dit rien sur la nature de ces mesures, sur les normes à respecter ou sur le contenu de la stratégie. Les formulations restent très générales : accroître la transparence, réduire les coûts, renforcer l'éthique. La marge d'interprétation est large. Le



remaniement radical des structures et des règles du CIO et la garantie des valeurs démocratiques fondamentales dans les pays organisateurs ne sont toujours pas discutés. Les expériences des dernières décennies montrent que les régions de montagne ne peuvent être que perdantes avec de tels méga-événements destructeurs de nature et ruineux. Les investissements effectués ne profitent qu'à un petit nombre d'acteurs à court terme. Au final, c'est la population qui doit payer la facture. Dans le passé, les dépassements budgétaires ont été massifs. Cela a été le cas à Turin en 2004 et à Vancouver en 2010, comme on peut le lire dans le dossier consacré aux expériences passées des Jeux sur le site de la CIPRA.

Miser sur la richesse du patrimoine culturel et naturel

Les Alpes possèdent de grandes richesses en termes de paysages naturels et culturels, de traditions, d'offres et d'identité culturelles, et sont riches aussi en acteurs engagés et visionnaires. En unissant leurs forces, ceux-ci peuvent prendre en main l'avenir des régions de montagne et inventer de nouvelles perspectives économiques qui respectent et valorisent les ressources culturelles et sociales.

« Les Jeux Olympiques d'hiver sont une entrave pour un tel développement », souligne Barbara Wülser. Ils prétendent faire preuve d'innovation, mais se cramponnent à de vieilles recettes. Ils se disent courageux, mais font preuve de résignation et règnent par la contrainte en affirmant qu'il n'y a pas d'autre solution. Christian Baumgartner, Vice-président de CIPRA International, résume la position de la CIPRA, organisation faitière de plus de 100 organisations et institutions alpines : « Une discussion sur l'organisation d'une nouvelle édition des Jeux dans les Alpes ne sera possible que lorsque le CIO aura remanié de fond en comble ses règlements et ses structures, qu'il garantira le respect des valeurs fondamentales de la démocratie dans les pays organisateurs et qu'il tiendra compte des principes du développement durable dans la planification et la réalisation des Jeux Olympiques d'hiver. »

Le communiqué et des photos haute définition sont téléchargeables sur :

www.cipra.org/fr/presse/communiques-de-presse.

Pour en savoir plus, consulter le dossier de la CIPRA sur les « Jeux Olympiques d'hiver »

www.cipra.org/fr/dossiers/les-jeux-olympiques

Contacts : Christian Baumgartner, Vice-président de CIPRA International, +43 664 381 21 43, christian.baumgartner@cipra.org

Barbara Wülser, directrice adjointe de CIPRA International, +423 237 53 11, barbara.wuelser@cipra.org

La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faitière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel et de la diversité régionale ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin. www.cipra.org